

qui reprirent leur première profession. Il épousa une sœur de Colin, laquelle, étant de même humeur que le frère; le rendit très-heureux. Et Jeannot le père, et Jeannette la mère, et Jeannot le fils, virent que le bonheur n'est pas dans la vanité.

---

#### LA FRANCE SOUS LOUIS XIV.

Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble, et il s'en faut beaucoup qu'il fit ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Riswick, commença la ruine de ce grand commerce que son ministre Colbert avait établi, et la guerre de la Succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs et les travaux de Maintenon pour conduire les eaux à Versailles, travaux interrompus et devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris serait dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du Pont-Royal, et serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois, mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme; elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure; elle pourrait l'être dans les lois qui règlent les fortunes des citoyens. C'est un très-grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore, comme des restes du gouvernement féodal, qui ne subsiste plus. Ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné. Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'État doivent être assujettis à la même loi. On sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différents; mais il est à souhaiter, sans doute, que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume, que ce qui est juste ou

vrai dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pu se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitants, où le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il suffisait de sa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens. Ce pays cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissants de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV subsiste, et que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois, et dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les vertus et les faiblesses de ce monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais, et qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine dont le sens est : « A Louis le Grand, après sa mort. » Don Ustariz, homme d'État, qui a écrit sur les finances et le commerce d'Espagne, appelle Louis XIV un homme prodigieux.

Tous les changements qu'on vient de voir dans le gouvernement et dans tous les ordres de l'État en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur et de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint une émulation de servir le Prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importants à donner, chacun songea à ne mériter de grâces que celles du souverain; et l'État devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui avaient troublé l'État pendant tant d'années.... S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément réprimées. Les Huguenots même furent toujours tranquilles jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire, d'une nation jusque-là turbulente, un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir

été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage.

Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore longtemps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables; et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers et des Voisin ne furent que des orages passagers sous un ciel d'ailleurs serein, et il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatants de quelques particuliers, que de la canoniser pour la réforme de la Trappe.

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes avaient une vivacité emportée; les gens de justice, une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la Cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes, lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres; et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui jusque dans le fond d'une boutique que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous les changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des

maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne fait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes, dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts et les besoins ; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables, jointes à cette franchise particulière aux Parisiens ; tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette patrie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talents, sont un témoignage honorable à leur pays, ou c'est le rebut de la nation qui essaye de profiter de la considération qu'elle inspire, ou bien ce sont des émigrants qui préfèrent encore leur religion à leur patrie, et qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chassés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand Henri IV, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appelée l'Édit de Nantes ; ou, enfin, ce sont des officiers mécontents du ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée ; et c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la Cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois.

Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la Fronde et sous Louis XIII, et dans les siècles précédents. Mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse, si longtemps avilie à servir auparavant des sujets trop puissants. On voit des gentilshommes, des citoyens, qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs, devenus leurs égaux et très-souvent leurs supérieurs dans le service militaire ; et plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un État est florissant.

On a comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les événements personnels soient comparables. Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le

monde que Louis XIV et Paris. Mais il faut se souvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain, dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance. Il faut encore songer que, s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très-supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent ; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siècle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV.

### GUILLAUME III.

Guillaume III devait au commencement de 1702 se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis ; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que les prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle que lui donnaient les affaires de l'Europe.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire ; et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV : sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable. Louis faisait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la

victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nerwinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguier, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs; ceux-là sans doute donneront le nom de Grand à Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur, avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France, sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul État résister à tant de Puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui fait donner l'Espagne à son petit-fils, qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront à Louis XIV la préférence.

## TRÉSOR LITTÉRAIRE.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.